

### **QUALITÉ DES PRODUITS**



# Disposez d'un plan de maîtrise sanitaire conforme au paquet hygiène

Bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité 12 & 13 Octobre 2026 - Avignon en présentiel - 14h



Accessible aux personnes en situation d'handicap

# 99,75 % d'atteinte des objectifs en 2025

99,80 % de satisfaction en 2025

#### Public visé:

Qualité, Production, Maintenance

#### Prérequis:

Travailler dans une entreprise Agroalimentaire

#### Intervenant(e)

Sylvie PERRET, Catherine LEVESQUE expertes sécurité des aliments au Critt IAA SUD

#### Contact(s) Pédagogique(s)

Sylvie PERRET sylvie.perret@critt-iaa-paca.com



#### **Objectifs**

Les stagiaires seront capables de :

- Acquérir ou perfectionner des connaissances dans le domaine de l'hygiène agroalimentaire
- Connaitre les dangers pour mieux les maitriser
- Gérer les dangers dans un plan d'hygiène et de sécurité sanitaire



#### **Programme**

#### Jour 1 : de 9h00 à 12h30 :

- · Contexte règlementaire et normatif
  - La règlementation européenne
  - Les référentiels privés et normes
  - Les enjeux de la mise en place de la démarche HACCP
  - Les différents dangers en agroalimentaires

#### Jour 1 : de 13h30 à 17h00 :

- Les moyens de maîtrise (BPH / pré-requis)
- Identification des prérequis
- Suivi des pré-requis

#### Jour 2 : de 9h00 à 12h30 :

- Les préalables à la mise en oeuvre de la méthode HACCP
- Déroulement de la méthode HACCP selon les 7 principes et les 12 étapes
  - o Analyse pertinente des dangers

#### Jour 2 : de 13h30 à 17h00 :

- Déroulement de la méthode HACCP selon les 7 principes et les 12 étapes (suite)
  - Identification des PrPo (CP) et CCP
  - Surveillance des points critiques (limites critiques) et actions correctives (gestion des non conformités)
  - Vérification et validation du système
  - Gérer et maitriser la documentation
- Réaction en cas de non-conformité
- Tracabilité et gestion des alertes (présentation du guide de la DGAL)



Centre interface ACTIA



## QUALITÉ DES PRODUITS



# Disposez d'un plan de maîtrise sanitaire conforme au paquet hygiène

Bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité 12 & 13 Octobre 2026 - Avignon en présentiel - 14h



#### **Contact** Administratif

Lucile BEDEL 04 90 31 55 08 lucile.bedel@foodinpaca.com



Enregistrée sous le numéro 93840083884

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

N° de Certificat Qualiopi: FR089888-1

Mise à jour : le 20/11/2025



#### Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Les formations en présentiel se déroulent dans une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Lors des formations en distanciel, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (<u>lucile.bedel@foodinpaca.com</u>) au 04 90 31 55 08.



#### Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation



 $m{\epsilon}_{ extstyle{ extstyle{Tarifs}}}$ Documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2026 : 1 200,00€ HT Non adhérent 2026 : 1 400.00€ HT

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Documentation compris



Inscription en ligne : cliquez ici - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

#### Conditions d'annulation:

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 28/09/2026, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud.

Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation



Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies Agroalimentaires